



ATTESTATION 2010
Etablie en vue de la conduite
des vols rémunérés en ULM

Je(nous) soussigné(s) :

Nom, prénom*Président du Club*
Licence FFPLUM N° Code Club N°

Nom, prénom*Instructeur*
Licence FFPLUM N°

Certifie(ons) que Monsieur*Pilote*
Licence FFPLUM N°

présente une expérience technique et pédagogique suffisante et reconnue de l'ULM :

- pendulaire (*)
- multi-axes (*)
- paramoteur/décollage à pied (*)
- autogire (*)
- aérostat (*)

attestée par la qualification Emport de passager.

*(cocher la ou les cases correspondantes)

A ma (notre) connaissance, Monsieur n'a pas eu sa licence suspendue pour infraction à la réglementation en vigueur sur la circulation aérienne.

En conséquence, je(nous) considère(ons) que Monsieur est moralement et techniquement capable de procéder :

- *aux vols d'initiation (baptêmes de l'air) en ULM.*

L'INSTRUCTEUR

et /ou

Le PRÉSIDENT

Nom :

Signature :

Nom :

Signature

La présente attestation est nécessaire pour bénéficier de la garantie d'assurance RC du contrat fédéral, lors de la conduite de vols rémunérés en ULM tel que définie par la réglementation en vigueur.

Validité : jusqu'au 31/12/2010 sans tacite reconduction.